

# Révision du Schéma de Cohérence Territorial

---

## **Ateliers transversaux**

*Elaboration du diagnostic territorial*



---

*Lundi 13 et mercredi 15 novembre 2017*

# 1.

**C'est quoi un SCoT ?**



# C'est quoi un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) ?

*Un SCOT est le document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement pour le territoire de Carcassonne Agglo, et pour le long terme (réflexion pour les 15 à 20 ans à venir).*

## A quoi sert un SCoT ?

*Le SCOT se doit d'assurer la cohérence des politiques publiques d'urbanisme. C'est un document qui définit l'équilibre entre les choix de protection et les options de développement.*

*Son contenu précis est défini par le code de l'urbanisme. Il abordera notamment les thèmes :*

- de l'habitat,*
- du développement économique,*
- touristique,*
- commercial,*
- des déplacements,*
- de la préservation de l'agriculture,*
- des paysages,*
- des corridors biologiques,*
- de transition énergétique...*

# Un SCoT n'est pas !

## **» un super PLU !**

Il ne peut pas déterminer l'utilisation du sol à la parcelle.

## **» un document opérationnel !**

Il n'ouvre pas le droit à des financements et n'entraîne pas directement des projets d'aménagement.

## **» une charte ou un document thématique à l'échelle intercommunale**

Il n'est pas opérationnel au sens « actions de terrain ».

Dès son approbation, le SCoT s'impose aux documents d'urbanisme locaux tels que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) , les cartes communales (CC) ou encore le PLH dans un rapport de compatibilité.

Ces derniers doivent intégrer « l'esprit » des règles contenues dans ce dernier (par opposition au principe de « conformité » qui impose le respect « à la lettre » des règles).

# Quelles sont les grandes étapes du SCoT ?

Elles correspondent à la rédaction des trois pièces qui composent le SCoT et à une phase de concertation formelle :

**1. Le rapport de présentation** rassemble notamment le diagnostic du territoire, l'état initial de l'environnement et l'évaluation des incidences prévisibles des orientations du SCoT sur l'environnement. Il en ressort les enjeux et le scénario d'évolution du territoire.

**2. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** expose le projet politique porté par les élus. Il fixe les grands objectifs que devront poursuivre les documents d'urbanisme locaux.

**3. Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)** traduit de façon concrète le projet politique. Il fixe les principes et les règles qui orientent les politiques d'urbanisme des communes.

**Et le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)** détermine les conditions d'implantation des équipements commerciaux qui, du fait de leur importance, seront susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'aménagement du territoire et le développement durable.

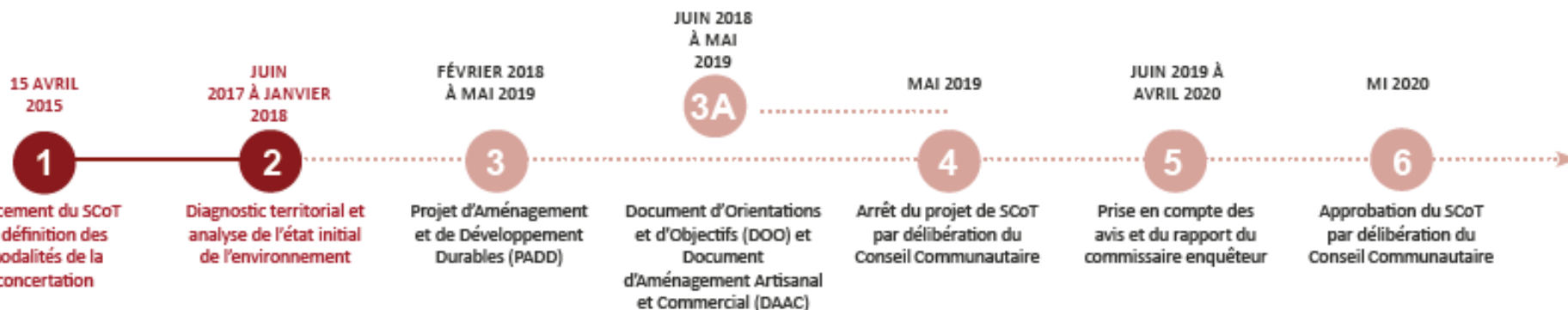
**4. Une phase de concertation formelle** permet aux partenaires et aux citoyens d'émettre un avis sur le projet de SCoT arrêté par les élus et de s'exprimer au travers de l'enquête publique.



# Quel calendrier pour le SCoT ?

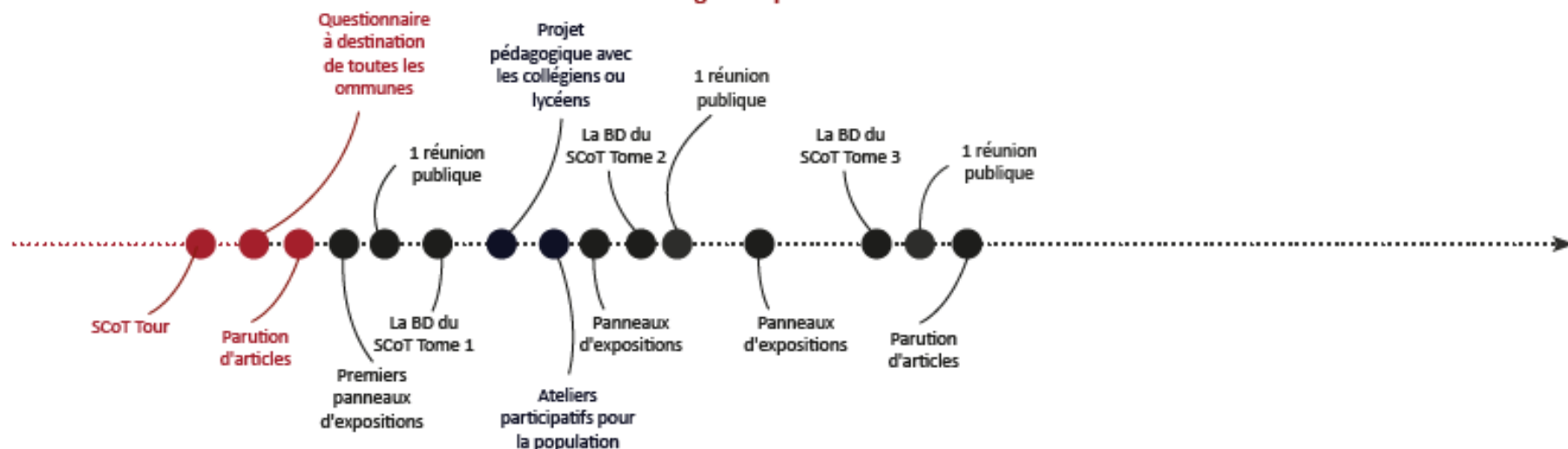
## PHASE D'ELABORATION

MISE EN  
OEUVRE



## CONCERTATION

La concertation se déroule tout au long de la procédure



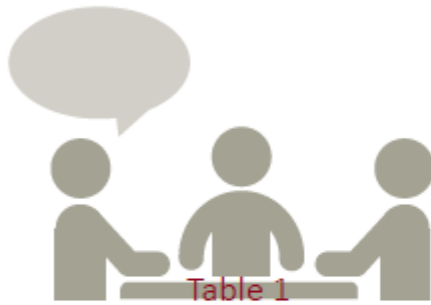
# 2.

**Comment allons nous travailler ?**



# UN TRAVAIL EN GROUPES SUR TROIS GRANDS QUESTIONNEMENTS

- L'atelier dure 2h30 et aborde trois grands questionnements répartis entre trois tables. Chaque table aborde un questionnement :



Questionnement 1 :  
Vivre le territoire de  
Carcassonne Agglo en 2017 ?



Questionnement 2 :  
Le fonctionnement du territoire  
avec les territoires voisins ?



Questionnement 3 :  
Le changement climatique,  
déjà une réalité en 2017 ?

- Répartition en trois groupes de 8 à 10 personnes qui travaillent à tour de rôle sur les trois questionnements : les groupes se déplacent d'une table à l'autre.



# DES RÔLES CLÉS POUR UN ATELIER ORGANISÉ

- Deux rôles à attribuer :



**LE RÉDACTEUR** : il lit les questions et remplit les documents. Le rédacteur reste à la même table, et sur le même questionnaire pendant la totalité de l'atelier. Il prend en note sans interprétation et sans parti pris ce qui est dit par les différents groupes.

En fin d'atelier, il synthétise les échanges et enjeux exprimés par les trois groupes sur le questionnaire.

*Trois rédacteurs : 1 par table*



**LE GESTIONNAIRE DU TEMPS** : il veille à la bonne répartition du temps entre les questions et à la tenue des délais. Le gestionnaire du temps change de table avec son groupe de travail

*Trois gestionnaires du temps : 1 par groupe de travail*

# UN TRAVAIL DE GROUPE EN 3 TEMPS

## TEMPS 1 : MISE EN PLACE DE L'ATELIER

- Les trois rapporteurs sont choisis et s'installent chacun à une des tables de travail en fonction du grand questionnaire sur lequel ils souhaitent travailler.
- Les autres participants se répartissent en trois groupes et désignent parmi eux leur gestionnaire de temps respectif, avant de prendre place à une des trois tables.

# UN TRAVAIL DE GROUPE EN 3 TEMPS

## TEMPS 2 : UN TRAVAIL DE GROUPE EN TROIS ÉTAPES

- Chaque groupe travaille à tour de rôle sur les trois questionnements et se déplace d'une table à l'autre.
- Le travail des groupes est évolutif et se complète : chaque groupe travaille à partir des réflexions du groupe précédent. Pour chaque groupe et pour chaque grand questionnement, les échanges et discussions doivent aboutir à la définition de trois enjeux rédigés par les réacteurs et spatialisés sur la carte positionnée sur chaque table.
- SEQUENCE 1 : chaque groupe découvre son premier questionnement. Les échanges, discussions et la formulation des enjeux durent environ 50 minutes.
- SEQUENCE 2 : les groupes changent de table et donc de questionnement. Les rapporteurs restent sur place, et résument rapidement le travail du groupe précédent. Le groupe arrivant compète, valide ou réfute les avis et enjeux formulés par le groupe précédent pendant environ 30 minutes. Le rapporteur prend note de ces échanges.
- SEQUENCE 3 : les groupes changent de table de nouveau pour aller travailler sur le dernier questionnement. Les rapporteurs restent sur place, et résument rapidement le travail du groupe précédent. Le groupe arrivant compète, valide ou réfute les avis et enjeux formulés par le groupe précédent pendant environ 30 minutes. Le rapporteur prend note de ces échanges.

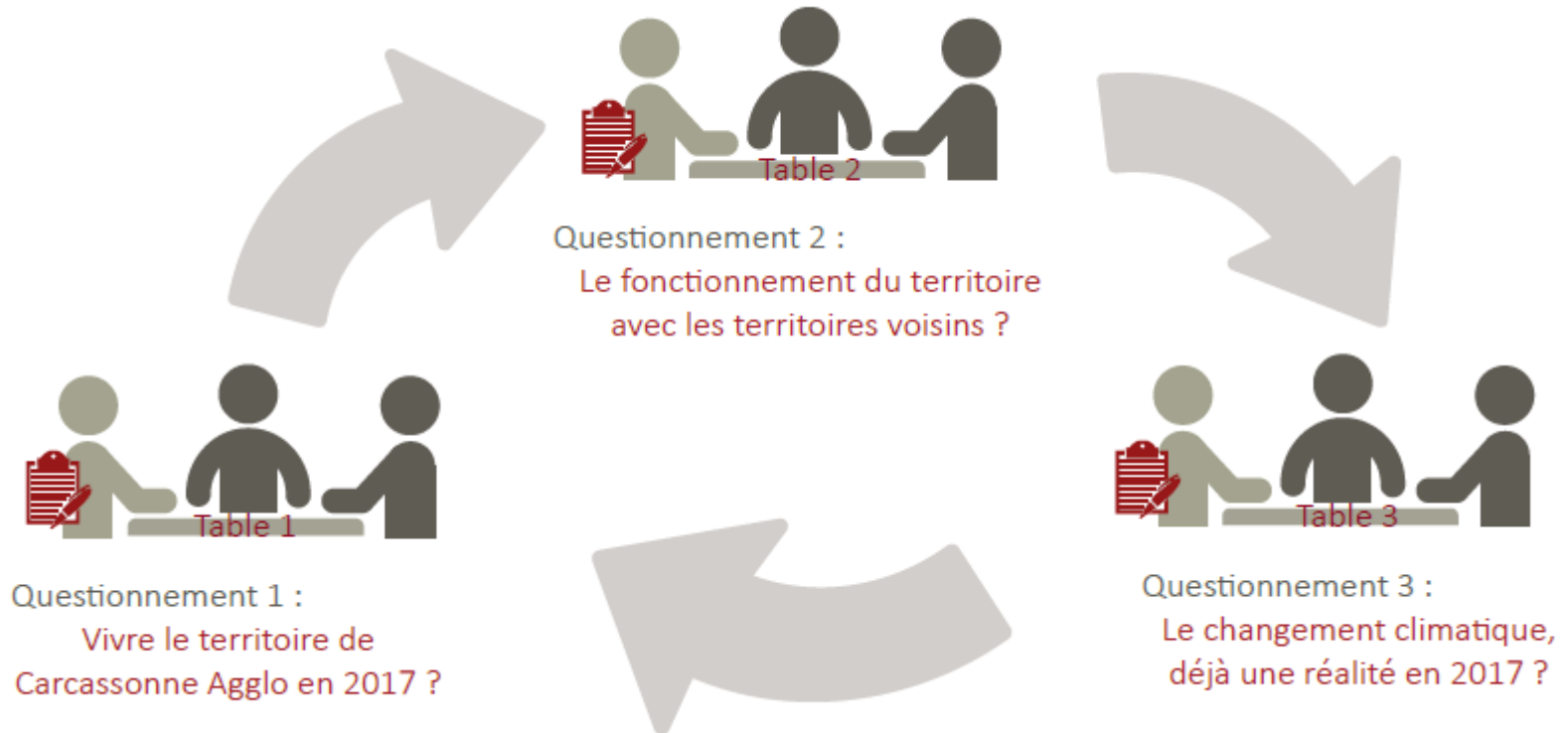


*Le groupe change de table*



*Le rapporteur reste sur place*

# UN TRAVAIL DE GROUPE EN 3 TEMPS



## TEMPS 3 : SYNTHÈSE ET RESTITUTION DU TRAVAIL

- Les trois rapporteurs présentent à tour de rôle la **synthèse du travail** réalisé par les trois groupes : ce qui fait débat, ce qui fait l'unanimité, les trois enjeux qui ressortent.
- Les personnes ayant composé les groupes de travail peuvent réagir et échanger en réaction.